Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 056-215601675-20260430-2026_025-DE

Plougoumelen
commune du golfe

Conseillers en exercice : 23 - Présents : 21 - Votants : 22

Le jeudi 30 avril 2026 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle Roh Mané.

Présents (21) : GUILLEMOT Stéphanie, BILLARD Maïka, RENAULT Emmanuel, LE RET Sabrina, PIQUEMAL Antoine, LE FORMAL Marie, MORIN Patrick, COUETTE Patrick, SOROKA Christine, COURAUD Florence, CORNICHET Karine, BERTAPELLE Carole, AUBERT Jean Baptiste, MERLET Antoine, VAN HAM Christelle, MAHEO Jean Philippe, LEFRANC Julien, SCULO Anne, RETAILLEAU Annie, ENGLER Cyrille, MICHELEAU Flavie.
Pouvoir (1) :
MOCQUET Julien a donné pouvoir à MICHELEAU Flavie
Absent :
PERRIAU Olivier
Secrétaire de séance : VAN HAM Christelle
Quorum : Atteint

FINANCES

2026-025 - SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS assure la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il joue un rôle auprès des publics en situation précaire et en matière de maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.
Le CCAS peut aussi avoir un rôle dans la prévention auprès du public par l'organisation d'actions d'information qu'il organise seul ou en partenariat avec différents acteurs institutionnels ou associatifs.
Le CCAS n'est pour le moment, pas installé. Aussi, il est proposé de lui attribuer une subvention plus importante qu'en 2025 pour la réalisation de ses projets et assurer le fonctionnement de la structure. Il est proposé de verser une subvention d'un montant de 7 000 euros pour cette année.

Après avis favorable à la majorité de la commission Finances, Administration, RH du 20 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité :

- D'approuver le versement d'une subvention de 7 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2026,
- De donner pouvoir à Mme le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1 (J. MOCQUET)

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN
56 (Morbihan)

Le Secrétaire
Mme Christelle VAN HAM

Le Maire
Mme Stéphanie GUILLEMOT